

Le **Centre Bruxellois d'Action Interculturelle**
est une association sans but lucratif.

Son objectif est la promotion active des relations interculturelles.
Créé en 1981, le CBAI poursuit cet objectif au travers de 4 types d'actions :

- > Formation
- > Information, diffusion culturelle
- > Soutien au secteur associatif
- > Centre régional d'appui à la cohésion sociale & accueil des primo-arrivants



Intéressé-e par cette formation ? Inscrivez-vous
à une séance d'information au CBAI :

Judi 4 juin 2026 de 18h à 20h
Mercredi 1 juillet 2026 de 10h à 12h
Lundi 24 août 2026 de 14h à 16h

Priorité sera donnée aux candidat.e.s ayant participé
à l'une de ces séances d'information.

Inscription à l'adresse formation@cbai.be
(en mentionnant vos nom, prénom, adresse,
n° de GSM et la date choisie)

02/289 70 61 - graziella.cutaia@cbai.be

Centre Bruxellois d'Action Interculturelle
Avenue de Stalingrad 24 - 1000 Bruxelles
Tél: 02/289 70 50 • Fax: 02/512 17 96
formation@cbai.be - www.cbai.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Avec l'aide du Fonds Social Européen, de la Commission communautaire française,
de Bruxelles Formation, d'Actiris et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Cofinancé par
l'Union européenne

Devenir **AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT** & **DE MÉDIATION** interculturelle



15 septembre 2026 > 27 juin 2028

Vous vivez la dimension multiculturelle bruxelloise.
Vous souhaitez travailler/approfondir les questions
de migrations et d'interculturalité pour favoriser
l'évolution vers une société plus juste,
solidaire et démocratique...

Présentation
de la formation :



Pour qui :

La formation s'adresse à **toute personne engagée dans le champ social et culturel bruxellois** qu'elle soit travailleur.se, demandeur.se d'emploi, volontaire, militant.e associative...

Objectifs de la formation :

- Développer des **compétences en coordination de projet** : sa capacité à construire des actions collectives et des projets de groupe en s'inspirant au plus près de la démarche d'Éducation permanente
- Développer des **compétences en communication** interculturelle
- Développer une **vision politique** de son positionnement et de son action
- Développer l'aptitude à comprendre et tenir compte du cadre institutionnel dans lequel cette action a lieu, y compris pour la faire évoluer.

Le plus de la formation :

Vous vous formez au sein d'un groupe multiculturel, laboratoire d'échanges et de réflexions.

Durée de la formation et horaires :

823 heures de formation réparties sur 2 ans :
Chaque mardi de 9h30 à 16h30
et 4 à 5 week-ends/an, dont 1 résidentiel

- > **540** heures de **formation**
- > **228** heures de **pratique professionnelle** à travers l'accompagnement ou la mise en place d'un projet sur le terrain
- > **55** heures de **guidance individuelle**

Débouchés :

La formation prépare à la **coordination de projets** dans diverses structures du champ social, culturel et de la santé communautaire (maisons et associations de quartier, services sociaux, services de prévention, maisons de jeunes, centres culturels, centres de formation, accueil des demandeur.se.s d'asile, centres d'alphabétisation ,...). La formation constitue également un **soutien aux pratiques professionnelles** et/ou à l'**action collective**.

Conditions de participation :

- Avoir participé à une séance d'information
- Avoir 24 ans minimum.
- Disposer du certificat CE1D minimum (certificat de l'enseignement secondaire 1^{er} degré).

- Avoir une connaissance suffisante du français tant à l'oral qu'à l'écrit et de l'utilisation du traitement de texte.
- Avoir suivi une formation et/ou avoir de l'expérience en animation de groupes
- Avoir satisfait à un entretien de sélection.
- La formation est gratuite

Certification :

Elle peut déboucher sur :

- > Une **attestation de fréquentation et/ou d'aptitude** délivrée par le CBAI
- > Un **brevet d'aptitude** à la gestion d'institutions culturelles et à la coordination du projet global d'organismes culturels et socio-culturels (**BAGIC**), délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A savoir :

- Pour les chercheurs.euses d'emploi, un **défraiement de 2 €/h** ainsi que le remboursement des frais de déplacement sont prévus.
- Pour les travailleurs.euses, la formation donne droit au **congé éducation**.

Première année

- Histoire, sociologie, anthropologie et politique des migrations et des communautés en Belgique
- Récits de trajectoires migratoires
- Approche interculturelle niv. 1
- Théories et pratiques de la communication (CNV, Palo Alto, Rogers, Gordon, PNL ...)
- Accompagnement et construction de projets niv. 1
- Dynamique de groupe
- Transformation de conflits
- Atelier d'expression corporelle
- Atelier d'écriture
- Minimum 76h de pratique professionnelle et rapport de projet

Deuxième année

- Approche interculturelle niv. 2
- Stigmatisation des groupes sociaux (stéréotype, discrimination, racisme, dominations...)
- Médiation groupale (cercles de paroles)
- Histoire de la Belgique, structures de l'État et financement des projets associatifs
- Politiques de la Ville et dispositifs publics
- Éducation permanente : démarche et actions
- Techniques d'animation et de conduite de réunions
- Accompagnement et construction de projets niv. 2
- Entraînement mental
- Action et intelligences collectives (créer et faire vivre une asbl, réseaux, partenariat, développement communautaire...)
- Analyse institutionnelle et organisationnelle
- Minimum 152h de pratique professionnelle et rapport de projet.
- Épreuve intégrée de fin de formation (jury externe)